

## CNESER du 8 juillet 2021

### *Accréditation des INSPE*

#### Déclaration liminaire Sup'Recherche-UNSA

**Une réforme ?** Cela fait 30 ans que l'on réforme la formation des enseignants. **Le changement a davantage été piloté par des considérations politiques et idéologiques sans jamais faire une analyse objective des apports et des limites des réformes successives mises en œuvre.**

En refusant de sursoir à la mise en œuvre de la réforme du fait de la crise COVID le gouvernement et les ministères ont mis à mal les équipes de formateur qui ont dû tout à la fois assurer la continuité pédagogique et mettre en œuvre une réforme sans en être réellement les acteurs (voir les injonctions en termes d'horaires et contenus qui rappellent les programmes de l'école [tels qu'en 1985 sous le ministère de JP Chevènement]).

**La plupart de ce qui a été dit pour présenter ce qu'apporte la réforme des INSPE, nous l'entendons depuis 1991.** Quelques exemples, « l'intervention renforcée des praticiens » : nous avons les IMF puis les enseignants du second degré à temps partagé, depuis 1995, réforme instaurée par F. Bayrou. « Renforcer la place de la recherche », faut-il rappeler qu'un des premiers colloques organisés par les IUFM en 1995 s'est déroulé à Toulouse et avait pour titre « recherche et formation des enseignants » ?

Par ailleurs, **nous nous interrogeons sur le sens qu'il y a à nous prononcer sur l'accréditation d'une composante d'université**, où allons-nous ? Vers une accréditation distincte des instituts et écoles ? Est-ce que les INSPE sont devenus des établissements autonomes ?

**Que veut le gouvernement ?** Confier totalement la FDE au MEN en revenant à une école sous sa responsabilité totale ? Souhaite-t-il une formation universitaire avec partage des rôles bien pensé : l'État employeur ayant la responsabilité de définir le profil de l'enseignant qu'il entend recruter et les universités avec l'INSPE, les UFR et les professionnels qui interviennent dans les formations ont la responsabilité de construire les formations ? **Ce qui nous est présenté témoigne d'un non-choix.**

Nous faisons le constat que l'on n'est plus dans un modèle de formation universitaire, que la formation et le métier d'enseignant reste tout autant peu attractive voir le nombre de postes qui ne seront pas pourvus aux concours cette année. On se demande quel rôle a joué concrètement le comité de suivi des INSPE et s'il y a suffisamment de berceaux de stage.

#### Déclaration finale Sup'Recherche-UNSA

Bien que nous nous interrogeons en début de séance sur le sens qu'il y a à nous prononcer sur l'accréditation d'une composante d'université, nous avons accepté, par respect pour le travail fait par nos collègues dans le contexte pandémique, d'entendre et d'examiner les 13 projets d'accréditation qui étaient à l'ordre du jour. Nous ne reviendrons sur les conditions de travail inacceptables de notre instance.

Les présentations que nous avons entendues témoignent de la réalité des craintes que nous avons exprimées face à une réforme. Il est quand même paradoxal, pour une formation d'enseignants, de voir que les étudiants manifestent un désintérêt pour les stages en responsabilité en M2 !

Cette réforme INSPE ne va pas dans le bon sens et on peut prendre les paris aujourd'hui, que d'ici 18 mois, le nouveau gouvernement, présentera devant cette assemblée, une réforme de la réforme. **Il faut sortir de cette spirale infernale de réformes qui sont essentiellement idéologiques sans que les questions de fond ne soient jamais posées : à qui veut-on réellement confier la formation des enseignants en France ? A l'employeur ou à l'Université ?** Ce non-choix, conduit à ce que la formation des enseignants dégringole sans que jamais on ne reprenne les problèmes à l'endroit.